



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/51/L.22/Add.1  
5 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 21 b) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES SECOURS  
EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE : ASSISTANCE ÉCONOMIQUE  
SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Chypre,  
Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République  
yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande,  
France, Grèce, Irlande, Italie, Jordanie, Kirghizistan,  
Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal,  
République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-  
Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et  
Ukraine : projet de résolution

Assistance économique aux États qui subissent le contrecoup de  
l'application des résolutions du Conseil de sécurité imposant  
des sanctions contre la République fédérative de Yougoslavie

### Additif

Ajouter la République tchèque à la liste des auteurs du projet de  
résolution.

-----